



Montauban le 18 avril 2011

A l'attention de

Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable,
des Transports et du Logement,

Monsieur le Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture, de la
Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire

Madame, Monsieur les Ministres

Le personnel des deux ministères de la DDT de Tarn et Garonne, las de la politique de régression sociale qu'implique la mise en place de la RGPP 1 et 2 (PRH 2013 et EMH 2012), les organisations des services en perpétuel bouleversements, les nouvelles rémunérations des fonctionnaires (individualisation des primes), inquiets par les déclarations du ministre de l'Intérieur sur la place des DDI par rapport à vos ministères, etc..., ont décidé de ne plus remplir les données relatives à SALSAS. Ces éléments participent d'un processus méthodique d'une politique de destruction complète des Services Publics, des femmes et des hommes qui les portent.

Au cours de l'assemblée générale des personnels qui s'est tenue le 29 mars 2011 les agents de la DDT nous ont largement fait part de leur souffrance au travail, générée par les suppressions de postes et le manque de perspectives sur les missions de la DDT.

En effet, en plus de la casse des services et des moyens humains, il est inacceptable de constater que vos ministères imposent aux agents d'utiliser un logiciel (SALSAS) dont la seule finalité est de justifier les suppressions de postes et de missions.

C'est pourquoi, l'intersyndicale de la DDT de Tarn-et-Garonne (CFDT-FO-UNSA-CGT) **a décidé, après avoir réuni les agents en assemblée générale le 29/03/2011, d'appeler au boycott de l'alimentation de SALSAS jusqu'à une date indéterminée.**

Nous vous demandons de bien vouloir en prendre note et d'informer les chefs de services, afin qu'aucune pression, menace ou sanction ne soit effectuée individuellement sur les agents.

Le service public de la DDT de Tarn-et-Garonne doit avoir les moyens de maintenir et d'exercer ses missions.

C'est pour cela que nous demandons :

- L'arrêt des suppressions d'effectifs;
- Le maintien des implantations territoriales (Castelsarrasin/Moissac – Caussade - Montauban);
- Que tous les postes vacants soient pourvus par des postes statutaires.

Veuillez agréer, Madame , Monsieur les Ministres, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour le Syndicat CFDT

Jean-André CAMEL

Pour le Syndicat FO

Didier FABRE

Pour le syndicat UNSA

Magali GREGOIRE

Pour le Syndicat CGT

Joël CORSINI

Copie à :

Monsieur le Préfet de la région Midi-Pyrénées.
Monsieur le Préfet de Tarn-et-Garonne.
Monsieur le Directeur de DREAL Midi-Pyrénées.
Monsieur le Directeur de la DRAAF Midi-Pyrénées.
Monsieur le Directeur de la DDT 82